

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 30

Artikel: [Sur la séance annuelle de la Société vaudoise des sciences naturelles]
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chiffre moyen des loyers à la ville et à la campagne, et l'on verra que si le séjour des cités a ses avantages, l'existence n'y est pas toujours semée de roses.
S. C.

La séance annuelle de la Société vaudoise des sciences naturelles a eu lieu mercredi dernier à Vevey. Au milieu d'un grand nombre de communications intéressantes, nous citerons particulièrement :

1^o Le travail de M. le Dr *Dor*, de Vevey, sur les variations du niveau du lac Léman. Il résulte des recherches de M. Dor que les divers limnimètres établis dans nos principaux ports sont loin d'être réglés sur un zéro uniforme et qu'il y a intérêt, pour faciliter les recherches, à adopter un repère unique; que les variations de niveau se transmettent avec une grande lenteur d'un bout du lac à l'autre; c'est ainsi qu'au printemps dernier, la municipalité de Vevey a obtenu que la hauteur du barrage du Rhône, vers la machine hydraulique de Genève, fût diminuée pendant deux ou trois jours pour produire un abaissement du niveau du lac qui permit de pousser les travaux du grand quai; la baisse ne s'est fait sentir à Vevey que quatre jours après l'opération de Genève. M. *Ch. Dufour*, de Morges, a rappelé à cette occasion qu'en 1817, lors de la débâcle qui suivit la chute du glacier du Giétroz, dans la vallée de Bagnes la variation de niveau fût constatée à Genève deux jours après l'arrivée des eaux dans le lac Léman.

2^o Des recherches de physiologie végétale faites par M. le professeur *Schnetzler*, à Vevey, particulièrement au point de vue de l'empoisonnement des végétaux par les substances qui jouent le rôle de poisons dans l'organisme animal.

3^o Les études faites par M. le professeur *L. Dufour*, de Lausanne, pour déterminer l'intensité et la direction des courants électriques terrestres. La question est trop délicate pour pouvoir être résumée ici en quelques mots.

4^o M. *Ch. Dufour*, de Morges, fait un rapprochement entre le terrible orage de 1788 et les observations recueillies, la veille de l'orage par *de Saussure*, pendant son séjour de deux semaines au col du Géant, et qui accusaient de fortes perturbations magnétiques. Ce fait très ancien vient à l'appui de l'opinion émise par le P. *Seechi*, directeur de l'observatoire de Rome, d'après laquelle les orages seraient toujours annoncés, un ou deux jours à l'avance, par des phénomènes magnétiques plus ou moins accusés.

5^o M. *Davall*, inspecteur forestier, rapporte qu'il n'est pas exact, comme on le croit ordinairement, que les aliments soient cuits, au St-Bernard dans des marmites de Papin; la cuisson s'opère dans des marmites ordinaires. Il expose une sorte de marmite, dont le couvercle est pressé par une vis, employée dans plusieurs ménages, et qui procure, pour la préparation des aliments, une grande économie de temps et de combustible.

6^o M. *Cauderay*, inspecteur des télégraphes, expose un grand nombre de fils en acier et en laiton, les uns d'un fort diamètre, et qui ont été *appointis* par l'action d'un courant électrique. Nous profiterons de cette indication pour faire observer que M. Cauderay a obtenu, pour cette invention, une mention honorable à l'exposition récente d'Annecy.

Après une séance aussi bien remplie, les membres de la société ont eu l'agréable surprise de recevoir de leur collègue, M. Sillig, chef d'institut, l'invitation de se rendre dans sa belle campagne d'Entre-deux-villes où les attendait un dîner magnifiquement servi. Les autorités de Vevey et le corps enseignant tout entier du collège-école-moyenne de cette ville assistaient à cette charmante fête où n'a cessé de régner la gaieté et la plus franche cordialité. Vers la nuit, les trains emportaient dans deux directions opposées, les membres de la Société, heureux d'avoir si bien réuni dans une même journée, comme le disait un des causeurs humoristiques de la réunion, *l'utile et l'agréable*.
S. C.

Chanson.

1

Chers amis, la muse inconstante
M'avait fui depuis quelques mois;
Aujourd'hui, contre toute attente,
Elle vient ranimer ma voix.
La sienne affectueuse et tendre,
Qu'au loin j'entends encore vibrer,
Me dit : Ne cherchons pas d'apprendre }
Ce qu'on est heureux d'ignorer? } bis

2

Occupez-vous de la science,
De toute part nous crie-t-on,
Car bientôt de la Providence
On pourra se passer, dit-on! . . .
Pour de l'or pur, n'allons pas prendre,
Ces discours faits pour égarer :
A quoi nous servirait d'apprendre }
Ce qu'on est heureux d'ignorer? } bis

3

Nous avons dans la politique
Des héros de toute couleur
Qui, sur une place publique,
Parlent souvent avec chaleur.
A ceux qui ne peuvent comprendre,
Le gros bon sens fait murmurer :
A quoi nous servirait d'apprendre }
Ce qu'on est heureux d'ignorer? } bis

4

Sur ceux qui rendent la justice,
Que de choses l'on dit tout bas!
Leur arrêt pour un tel propice,
A tel autre, hélas, ne l'est pas;
Aux avocats de le comprendre